# APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE POUR LE DEPLACEMENT DU MOMUMENT DEDIE A GEORGES LEYGUES A VILLENEUVE SUR LOT

#### GEORGES LEYGUES (1856 - 1933), homme politique illustre mais aussi un grand Villeneuvois



Georges Leygues est né à Villeneuve sur Lot le 29 octobre 1856 dans une famille bourgeoise.

Il décédera à son domicile de Saint Cloud (Seine et Oise) le 02 septembre 1933 à l'âge de 75 ans.

Il envisage une carrière d'officier de marine mais sa mère refusa. Il fit alors des études de Droit et par la suite devint avocat.

Il commença sa carrière dans la politique à 26 ans (1883) en devenant adjoint au maire de Villeneuve sur Lot (Henri Carles) puis sera élu député de Lot et Garonne en 1885, fonctions qu'il assumera pendant 48 ans sans discontinuer jusqu'à sa mort.

11 accédera aux responsabilités ministérielles dès l'âge de 38 ans.

11 sera successivement Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, Ministre de l'Intérieur, Ministre des colonies et Ministre de la Marine où il a su, pendant de longues années, entre 1917 et 1920, entre 1925 et 1930, et entre 1932 et 1933, donner la mesure de son génie organisateur en reconstituant la flotte maritime française à bout de souffle et laissée exsangue à l'issue de la guerre 1914/1918. C'est grâce à lui que la Marine Française a pu se hisser à la quatrième place mondiale en possédant un bel ensemble de bâtiments à la veille de la seconde guerre mondiale. Il fut également Ministre des affaires étrangères et Président du Conseil entre 1920 et 1921.

11 n'a jamais oublié sa ville natale la dotant d'une splendide église de briques rouges et d'un magnifique théâtre, deux œuvres d'art qui participent toujours à la beauté du patrimoine de Villeneuve.

Il mena également avec beaucoup d'enthousiasme et de succès, les œuvres de solidarité et de prévoyance sociale, les sociétés de secours mutuel de Villeneuve-sur-Lot ainsi que des sociétés protectrices de jeunes apprentis qui firent pendant de nombreuses années l'objet de toute sa sollicitude et de celle de son épouse.





#### Les Villeneuvois reconnaissants lui rendent hommage et honore sa mémoire



Dès son décès, en 1933, nos anciens Villeneuvois, tant institutionnels que privés, avaient décidé et c'était tout à leur honneur, de perpétuer le souvenir de notre illustre compatriote Georges LEYGUES, l'une des plus belles figures de la IIIème République dont la plus grande préoccupation fût toujours le bien public. Un comité se constitue pour réunir les fonds nécessaires, mettre au point un projet...mais les décisions tardent. Puis la guerre impose d'autres priorités et ce n'est que le 18 octobre 1953, pour le vingtième anniversaire de sa mort qu'est inauguré, à Villeneuve sur Lot, un monument à sa mémoire sur les bords du Lot près de l'ancienne mairie

Cette œuvre, digne de l'homme dont elle pérennise le souvenir, où le génie de DESPIAU s'est associé au prestige de l'architecte Louis SUE et du statuaire Raymond MARTIN est là pour rappeler l'homme, ses actions au service de la France dans les plus hautes fonctions de l'Etat, membre de 18 gouvernements et à la tête de grands ministères comme l'Instruction Publique et surtout la Marine. Il a su, pendant de longues années, donner la mesure de son sens de l'organisation en reconstituant notre flotte à bout de souffle et laissée exsangue à l'issue de la guerre 1914 - 1918.

C'est d'ailleurs à son poste de travail de la rue Royale qu'il s'éteindra.

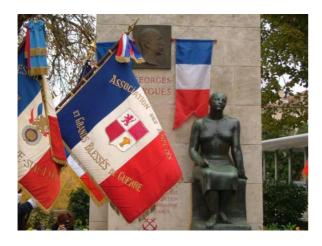
Il s'agissait en même temps de le remercier de son action envers sa ville natale et ses concitoyens Villeneuvois qu'il a représentés pendant 48 années consécutives à la Chambre des Députés et qu'il a comblé de multiples bienfaits, comme cela a été rappelé plus haut.

Lors de l'inauguration du monument à sa gloire, les Villeneuvois à l'instar de leur Maire de l'époque, Monsieur René RIEUS, se sont engagés à ce que ce beau monument fasse toujours l'objet de tous leurs soins.

Nous nous devons de perpétuer cette promesse envers celui qui croyait à la destinée de son pays, ce qui a amené Georges LEYGUES « père de la Marine moderne » à faire de la renaissance navale du XX<sup>ème</sup> siècle l'œuvre maîtresse de sa vie.

Les libéralités dont il a gratifié sa ville natale obligent à revoir aujourd'hui l'emplacement de ce monument qui est passé, du fait des modifications urbanistiques de Villeneuve sur Lot, dont le déplacement de la mairie, d'une position privilégiée à une situation excentrée, délaissée et même inquiétante pour son intégrité.

Il convient de noter que le « risque d'oubli » tend à s'aggraver depuis 2014 avec le retrait du service actif de la frégate anti-sous-marine Georges Leygues dont Villeneuve-sur-Lot était ville-marraine depuis 1977. En effet, cela a conduit à la suppression de la cérémonie traditionnelle qui se déroulait depuis 1979 devant le monument à l'occasion de la commémoration du 11 novembre avec la participation d'une délégation de l'équipage du bâtiment, reçue chaque année dans sa ville-marraine. La dernière visite a eu lieu en 2012.





#### Une association pour conduire le projet de déplacement du monument

Le projet est initié dès 2015 par l'association des anciens marins (AMMAC) de Villeneuve sur Lot. Un premier devis est alors réalisé. Devant l'importance de l'opération et vu de l'intérêt suscité auprès des associations locales d'anciens combattants, le projet est présenté en conseil d'administration du comité d'entente des anciens combattants du villeneuvois. Il est entériné par l'assemblée générale qui lui alloue une première dotation de fonctionnement

En parallèle est créée le 3 octobre 2016 **l'association du monument Georges Leygues**, dont l'unique objet est d'organiser, par respect pour ce grand homme d'Etat, le déplacement vers le nouvel hôtel de ville du monument GL en vue de la sauvegarde du patrimoine historique de la ville de Villeneuve sur Lot.

La municipalité propriétaire de ce monument ni classé ni inscrit, partage notre souhait de lui redonner une meilleure visibilité et donne un accord de principe à la réalisation de l'opération sans pouvoir en assumer la charge. Elle a également réservé un espace dans l'environnement de l'actuelle mairie pour repositionner le monument qui retrouverait ainsi un emplacement privilégié non loin du théâtre Georges Leygues et du boulevard Georges Leygues.







Nouveau site à proximité de la nouvelle mairie

L'ensemble des descendants de la famille LEYGUES, contactés et informés nous donnent leur accord et leur aide pour réaliser ce déplacement.

La direction régionale des affaires culturelles puis l'architecte des bâtiments de France, consultés, nous donnent un avis positif.

Un premier appel à subventions exceptionnelles auprès des collectivités locales voisines est lancé des décembre 2016.

L'ancien député de la circonscription nous a également accordé une subvention de 3000€ sur sa réserve parlementaire de 2017.

Le conseil départemental, Le souvenir Français, la ville de Sainte Livrade sur Lot, les AMMAC du département, des entreprises locales et de nombreux particuliers ont déjà répondu à cet appel.

Mais pour mettre ce projet à exécution il manque encore aujourd'hui 10.000€ sur un budget évalué à 30.500 € pour déplacer et remettre en état ce monument érigé à la mémoire de ce grand ministre de la Marine que fut Georges Leygues.

L'objectif de l'association est de réaliser les travaux à partir d'octobre 2018 date anniversaire des 85 ans de la mort de Georges Leygues.

#### Un appel aux dons pour financer le projet

A l'évidence la réussite de cette opération ne sera possible que grâce à la générosité du public et de toux ceux qui souhaitent pérenniser la mémoire de Georges Leygues au travers de ce monument remis sur le devant de la

La Dépêche du Midi s'en est fait l'écho dans un très bel article paru le 9 octobre 2017 :

### Villeneuve-sur-Lot

## Un appel aux dons pour déplacer le monument Georges Leygues

L'association du Monument Georges Leygues, créée il y a tout juste un an, s'est fixée comme objectif de redonner de la visibilité et ses lettres de gloire au monument Georges Leygues de la place du 18 juin 1945, en le déplaçant vers le square entre l'office de tourisme et le théâtre. L'association fait appel aux dons pour réussir sa mission avant fin 2018.



L'monument hommage à Georges vers le square de la mairie peut susciter réflexion

pas été choisie au hasard en 1953 pour ériger le monument : près du Lot pour celui que l'on surnommait le « père de la Marine moderne » et non loin de sa maison natale, elle aussi, au bord de la rivière. Mais depuis le déménagement de la mairie, le monument hommage est laissé à l'abandon, aux grands regrets de

'action est audacieuse : déplacer le l'association des anciens marins (AM-MAC) qui a initié le projet. « Ce monu-Leygues de son emplacement actuel ment est négligé, oublié sous les arbres et dans un recoin où plus personne ne va », dénonce Gérard Régnier, président de En effet, la place du 18 juin 1945, n'avait l'AMMAC et de la jeune association du monument Georges Leygues porteuse de la délicate mission.

Avec la bénédiction des descendants de la famille Leygues, cette association a été fondée en octobre 2016 avec un but unique : réunir les fonds nécessaires au déplacement du monument afin de lui redonner de la visibilité et de « le remer-

cier pour l'héritage politique et social laissé à la ville ».

#### Un budget de 32 000 euros

Un projet ambitieux à la fois par la difficulté technique de l'opération mais aussi par son coût. Près de 32 000 euros sont nécessaires, afin de démonter, rénover et remonter le bâti dont les pierres ont été fragilisées par le temps. « Il faudra tailler dans de nouvelles plaques qui seront collés sur les pierres pour redonner vie aux gravures », explique le président de l'association. L'entreprise Berthoumieux s'est engagée une nouvelle fois à réaliser l'opération délicate. Une nouvelle fois, car pour l'anecdote, l'entreprise villeneuvoise avait été chargée en 1953 de réaliser le monument.

Devant l'importance du projet et l'intérêt suscité auprès des membres des associations locales d'anciens combattants, l'assemblée générale du comité d'entente des anciens combattants du villeneuvois alloue une première dotation de fonctionnement de 10 euros par association membre. Le député de la circonscription a également accordé une subvention de 3 000 euros sur sa réserve parlementaire et le Conseil départemental 1 000 euros. « La mairie, propriétaire de

ce monument, partage notre souhait de lui redonner une meilleure visibilité et donne un accord de principe à la réalisation de l'opération sans pouvoir en assumer la charge, indique Gérard Régnier. Elle devrait cependant assurer la remise en état de la place du 18 juin 1945 après l'enlèvement du monument. »

L'association s'est fixée l'objectif de réunir la somme dans le premier semestre de l'année, car les subventions accordées ne le sont que pour l'année 2018. Mais elle doit faire face à une nouvelle contrainte : elle n'est pas reconnue d'intérêt public. Autrement dit, tous les dons faits ne sont pas déductibles des impôts. Mais Gérard Régnier y croit : « *D'ici une* quinzaine de jours, nous allons sortir un flyer avec un bon de soutien. On pourra le trouver dans les commerces de la ville. » L'association du monument Georges Leygues espère inaugurer le monument déplacé et rénové pour l'anniversaire des 85 ans de la mort de Georges Leygues, en octobre 2018.

M.P

Pour faire un don : par chèque, libellé à l'ordre de l'Association du monument Georges-Leygues, à Guy De Marchi, tré-sorier de l'association, 4, chemin Anglade, Eysses, 47300 Villeneuve-sur-Lot

Tous ceux qui voudront bien soutenir ce projet sont invités à contacter l'association et son Président

Georges LEYGUES

#### ASSOCIATION DU MONUMENT GEORGES LEYGUES

Enregistrée à la sous-préfecture de Villeneuve sur Lot sous le N° W473002239 Journal officiel associations n°0042 du 15 octobre 2016 Siège social: Maison de la vie Associative - Espace François Mitterrand 54 rue de Coquard- 47300 VILLENEUVE sur LO

Président Gérard REGNIER - tel: 06 80 45 94 17



et trouveront le bon de soutien à télécharger en cliquant ici

Que les généreux donateurs en soient chaleureusement remerciés